



Projet pédagogique des mercredis 2024-2025

1- Présentation

1.1 De l'association ville auvergne

L'association « Ville Auvergne », a pour but de promouvoir l'éducation populaire et de donner accès aux loisirs dans des villages ruraux ou périurbains. Cette association de loi 1901, a sous sa gestion 10 centres de loisirs ruraux ou périurbains dans toute la haute-Loire et récemment dans le cantal. Elle a été créée dans les années 2010, avec un simple centre de loisirs itinérant, puis s'est développée en s'intégrant directement au cœur des villages.

Le centre de loisirs de Bains/Solignac est l'un des derniers arrivés en 2021 au sein de l'association.

Elle met un point d'honneur à placer l'enfant au cœur du projet. Nous ne travaillons pas pour les enfants mais avec eux afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le principe même de l'éducation populaire.

1.2 Du centre de loisirs de Bains/Solignac

Nous nous situons sur le département de la haute loire, dans l'agglomération du Puy-en-Velay, précisément sur les communes de Bains et Solignac sur Loire. Cette localisation permet d'englober un large territoire qui correspond aux communes de l'ancien canton de Solignac sur Loire qui compte également les communes de St Christophe sur Dolaison, Le Brignon, Bains et Cussac sur Loire. Cest 5 communes font partie du SIVU (service intercommunale a vocation unique) qui a donc en charge le centre de loisirs.

1.21 Les locaux

Site le CHOCHOTIN (BAINS)

Le centre de loisirs dispose d'une salle d'accueil équipé avec des portes manteaux et des ranges chaussures, où les enfants et les parents sont accueillis tous les matins à partir de 7h30 par un de nos animateurs, ensuite nous avons deux salles une pour les activités manuelles des grands et l'autre pour les activités manuelles petits, elles sont séparées par une cloison amovible.

Nous disposons aussi de deux toilettes séparées, et d'une grande cour.

Nous prenons nos repas à la cantine de l'école en face du centre de loisirs, ou l'école privé et l'école publique mangent pendant le temps scolaire.

Capacité de 52 enfants.

2.1-Les inscriptions

Les inscriptions pour les vacances doivent être faites au moins une semaine avant. Vous pouvez inscrire votre enfant en demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas, mais aussi sur la journée avec ou sans repas.

Pour vous inscrire vous pouvez le faire par mail : al-bains-sdignac@villeauvergne.org

Par votre espace famille

Ou pendant nos permanences sur le site de

bains les mardis de 11h à 16h.

Pour les nouveaux, il vous faut remplir un dossier d'inscription, que vous pouvez trouver sur le site internet : <https://villeauvergne.org/centres/bains-sdignac/domaines/vacances>

Ensuite vous nous l'envoyez à l'adresse mail ci-dessus, une fois dans notre logiciel, nous vous enverrons un code d'accès à notre espace famille.

Cette espace famille a plusieurs utilités, la première, vous pouvez effectuer vos réservations de jour, sans attendre la confirmation par mail.

La deuxième, communiquer avec nous pour toutes demandes spécifiques.

La troisième consulter vos factures, et ainsi pouvoir effectuer directement le règlement.

2.2 les tarifs

Le prix de la demi-journée et de la journée est calculé en fonction de votre coefficient familiale caf ou msa.

Pour une simulation précise vous pouvez vous rendre sur ce lien :

<https://villeauvergne.org/centres/simulateur>

les tarifs varient de 6.20€ à 12€ pour une journée,
pour une demi-journée de 3.72€ à 7.20€
nous proposons aussi un forfait semaine, qui varie de 23€ à 50.6€ (attention se
forfait est avantageux mais ne peut pas être modifié, une fois choisi nous ne
pouvons plus le supprimer)

A ces tarifs nous rajoutons les repas au tarif de 1€ par jour et par enfant.

De plus si vous ne faites pas parties des 5 communes du SIVU (bains, solignac, saint
christophe, cussac et le brignon) nous rajoutons 3€ pour une journée, 1.5€ pour une
demi-journée et 12€ pour le forfait semaine.

L'amplitude horaire du centre de loisirs est de 7h30 jusqu'à 18h30 (soit 11 heures
d'ouverture).

Comment se déroule une journée sur le centre de loisirs.

7h30 - 9h30
Accueil des
enfants

10h - 11h30
Temps d'activité

9h30 - 10h
Répartitions dans
Les groupes
Temps d'échange

11h30 - 12h
Rangement d'activités
+ temps d'accueil

12h - 13h15
Repas

13h15 - 14h15
Temp calme

2.3.1 Les différents temps

Durant le débriefing avec les animateurs vous entendrez parler de temps calme, temps libre, temps d'échange...

Mais c'est quoi exactement ces temps ?

Temps d'accueil :

Ce moment permet à l'animateur de savoir en très peu de temps le moral de l'enfant, s'il est fatigué, si au contraire il est en pleine forme... C'est aussi le moment où les parents « lâche » leur petit chérubin, ce qui peut parfois être brutal pour les enfants mais aussi pour les parents, c'est donc pour cela que nous demandons à l'équipe d'animation de faire un accueil individualisé pour que vos enfants se sentent le mieux possible.

Pour le temps d'accueil du soir, nous continuons notre accueil personnalisé mais en vous expliquant sa journée, très rapidement car nous savons que vous avez d'autres obligations après et que vous n'avez pas trop de temps.

C'est un moment important pour gagner votre confiance.

Temps libres :

Comme l'indique son nom c'est un temps où les enfants peuvent exprimer librement leur envie, que ça soit en jouant, ou même en voulant faire des dessins.

L'animateur met tout en place pour que cela se passe du mieux possible, en lançant des jeux, en mettant à disposition le matériel nécessaire, en jouant avec ce qu'il le demande...

Tout en gardant un œil sur vos enfants, pour créer une atmosphère sereine et sécurisante.

Temps d'activités :

Le moment le plus connu des centres de loisirs, les activités.

Chers parents, il est bien loin le temps où les centres de loisirs proposaient atelier perle et pâte à sel. Et que vos enfants revenaient avec un collier de pâte ou un cendrier à moitié détruit.

Les activités ont évolué et tant mieux, nous sommes maintenant en mesure de proposer des activités cohérentes avec un thème, des objectifs, un projet...

Nous mettons un point d'honneur à proposer des activités variées (manuelle, sportives...) de manière ludique, afin de faire découvrir de nouvelles techniques ou astuces, ainsi que faire des découvertes étonnantes.

Une activité se prépare en plusieurs étapes :

-La préparation : avant de donner une activité l'animateur réfléchit, qu'est-ce que cela va apporter aux enfants ? est-ce que cela répond aux différents objectifs du projet pédagogique ? et plein d'autres questions, qui tournent dans leur tête.

Une fois l'activité choisie, il faut la tester pour voir si elle marche et pouvoir faire un modèle, ou alors une histoire autour de l'activité...

-La mise en place :

L'animateur se détache des enfants pour préparer le matériel ou créer l'atmosphère qu'il veut donner à son activité (une activité sur les ombres mettre dans le noir avec un jeu de lumière...)

-La réalisation : L'animateur est aux côtés des enfants, il les a mis dans l'ambiance, l'atmosphère qu'il désire, il a introduit l'activité maintenant, place à la réalisation des enfants.

L'animateur est là en cas de besoin, pour aider, donner du matériel... mais attention l'animateur ne fait pas à la place de l'enfant.

-L'évaluation : toute bonne chose a une fin, les activités aussi.

Une fois l'activité terminée, ranger, les animateurs sont tenus de proposer un moyen ludique afin de pouvoir recueillir les avis des enfants sur les activités.

Ce qui permettra par la suite d'évaluer les objectifs de l'activité ainsi que du projet pédagogique.

Temps d'échange :

L'indispensable de la journée, ce moment permet aux enfants de pouvoir s'exprimer librement sur un sujet ou pas, elle permet aux animateurs de récolter leurs envies, mais aussi leur moral et d'adapter les activités en fonction.

Temps calme :

Pour les plus de 6ans les temps calme permettent de faire une coupure avec l'excitation ambiante d'après repas, et cela peut aider à la digestion.

Les temps calmes peuvent se décliner de plusieurs manières possibles, soit avec différents ateliers installés par les animateurs pour que les enfants puissent faire par exemple des petits jeux, des bracelets... en petit groupe, soit par une séance de relaxation, yoga, en groupe entier. Le but étant que l'enfant baisse la pression et puisse avoir un moment calme.

Temps de repas : le temps de repas, les enfants s'installent où il le désire, puis ils sont mis à contribution tout au long du repas, pour mettre la table, puis un chef de table est désigné pour aller servir, chercher de l'eau, et pour finir chaque enfant débarrasse leur table.

3) Les besoins du public +6ans

Caractéristiques physiques

L'enfant de 6-11 ans maîtrise son corps et son esprit, il prend conscience de ce qu'il est capable de faire ou non.

Il a besoin de se dépenser, il se fatigue vite mais récupère vite également.

Caractéristiques intellectuelles

L'enfant s'affirme de plus en plus, il a besoin de justice et d'équité.

Il est en constante recherche de savoir. La question « pourquoi ? » est souvent utilisée.

Il est très curieux, il a besoin d'explorer, de manipuler et de tester.

Il a de l'énergie pour l'apprentissage : à cet âge l'enfant mémorise rapidement.

Caractéristiques sociales

La socialisation s'affirme, les bandes de copains apparaissent, l'enfant a besoin d'appartenir à un groupe et de s'identifier à ses membres.

C'est le début de la séparation entre filles et garçons.

Ils et elles jouent de moins en moins ensemble et n'ont plus les mêmes centres d'intérêts.

L'enfant expérimente le sens des responsabilités et à besoin qu'on lui confie des tâches.

Il aime aider/faire pour les autres, l'entraide et le partage sont importants. Les parents ne sont plus les seules références, les copains, le maître, les animateurs le deviennent également.

Caractéristiques affectives

L'enfant de 6-13 ans a besoin d'autonomie tout en se sentant sécurisé et soutenu par l'adulte.

4) Les relations du centre de loisirs

4.1) Avec l'association

Comme cité plus haut, le centre de loisirs de Bains/Solignac fait partie de l'association ville auvergne.

Le centre de loisirs doit suivre les directives imposées par les différents projets de l'association, par le projet éducatif, mais aussi par le Pect (projet éducatif de territoire).

Elle est aussi un soutien en cas de problème particuliers, soucis de recrutement par exemple.

L'association nous accompagne dans nos différents projets, que ce soit pour sa réalisation mais aussi pour la conception...

Elle met à disposition différents outils, pour améliorer le déroulement du centre de loisirs, logiciel, malle pédagogique et bien d'autres.

Sur le plan, administratif, l'association fait le choix de prendre presque tout en charge, les factures par exemple, les paies des animateurs, les contrats...

Ville Auvergne est un véritable support pour les centres de son association.

4.2) Avec les parents

La relation que nous pouvons avoir avec les parents, peut se décliner sous plusieurs formes :

- Lors des accueils, c'est la relation la plus fréquente que nous avons quand les parents déposent ou viennent chercher leurs enfants, à ce moment-là un dialogue se crée.
- Lors d'appel téléphonique, à diverses fins, pour une inscription avec un premier contact téléphonique, pour toutes sortes de renseignements ou de questionnement.
- Lors des « Soirée parent/enfants », où les parents ne sont pas dans un stress de timing, et nous pouvons prendre le temps pour de meilleurs échanges afin de créer un climat de confiance.
- Lors de don de matériel par exemple ...

- Mais aussi, lors d'intervention de parents dans le centre de loisirs directement, pour nous faire découvrir sa passion ou son métiers... Mais cette dernière est très rare, du fait du manque de temps des parents.

Pendant toutes ces relations diverses et varier que nous pouvons avoir avec les parents, le but étant de donner confiance en ce que nous réalisons avec les enfants, de permettre de leur faire découvrir que nous ne sommes pas qu'un moyen de garde, mais un autre système de pédagogie.

4.3) Les Partenaires

Nous avons différentes relations avec les partenaires, selon leurs rôles, -les partenaires institutionnel, la caf, la jeunesse et sports, le Dahir, la mairie, le département...

Ce sont des partenaires très importants pour un centre de loisirs, elle vérifie le bon fonctionnement, mais aussi nous pouvons faire appel a eu pour des projets ou nous pouvons avoir des subventions.

La caf par exemple aide les familles sur le cout journalier d'un enfant au centre de loisirs.

La jeunesse et sports, approuve le bon fonctionnement du centre de loisirs.

Le dahir, nous permet d'accueillir les enfants en situation de handicap, en nous finançant un animateur ou nous donner des conseils pour l'accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Toutes ces relations sont une partie importante dans le centre de loisirs, elles permettent de pouvoir fonction sereinement.

Les Objectifs :

Pour les mercredis l'association a fait le choix d'écrire un PEDT (Projet éducatif de territoire) en collaboration avec la mairie et l'école.

Pour nos objectifs, nous nous basons sur les objectifs de se derniers comme :

- Connaître et comprendre son milieu de vie
- Découvrir et pratiquer de nouvelles pratiques artistiques.
- Découvrir les possibilités de pratiques sportives variées.

Objectifs du Projet éducatifs de territoire	Objectifs Généraux du Projet Pédagogique	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères
Permettre à l'enfant d'appréhender et comprendre son environnement au travers des différents temps qui composent sa vie.	Encourager l'épanouissement des enfants par des activités ancrées dans la vie locale, en valorisant les ressources et partenariats locaux.	-créer des partenariats locaux - Faire des activités en lien avec les communes du sivu	-en créant différents partenariats avec des associations -en créant des projets communaux -en ouvrant le centre sur l'extérieur	-créer 2 partenariats différents -réaliser au moins un projet communal -en invité les habitants à la réalisation des projets
	Développer l'imaginaire et l'autonomie des enfants à travers des activités variées	-mettre en place un univers différents à chaque activité -permettre à l'enfant d'adapter l'activité -consulter les enfants	-en préparant les activités -en mettant en place des sensibilisations pour les activités -en permettant aux enfants de choisir leurs activités	-au moins 2 activités par jour -en créant au moins une sensibilisation par activités -au moins 85% des enfants proposent des activités

			-en mettant en place les activités des enfants sur le programme	-75% des activités proposer soient mis sur le programme
Découvrir et pratiquer de nouvelles pratiques artistiques	Découvrir de nouvelles techniques artistiques	-faire des plannings varier -faire appel à des intervenants	-en alternant les activités manuelles, sportives, culinaire et culturelle -en trouvant des intervenants avec des capacités originales	- que le programme soit mixer au niveau des activités avec une répartition logique et égal -trouver au moins 2 intervenant qui nous apporterons un plus au niveau de nos connaissance.